

2AUg

1AUh

1AUz

UE

N

1AUg

1AUh

1AUz

UE

N

UG

UT

UZ

UE

N

Ntc

UZx

Nx

UEv

Nv

Nh Ah

Nz Az

Nex

Nv

Nj

Emplacement réservé pour créer un équipement ou un espace public

Espace rural :  
Le constructibilité dans l'espace rural est désormais très réduite et encadrée (voir ci-après)

Zone agricole

Pour information :  
Site d'exploitation agricole principale  
dont site avec Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE)  
Hors

Eloignement pour changement de destination  
RAPPEL : pour un changement de destination un éloignement a priori est nécessaire ; il ne préjuge pas de l'autorisation qui sera donnée par la commission et qui s'imposera au porteur de projet

à destination d'activités économiques (entrepôt / artisanat / petite industrie)  
à destination de logements, d'hébergements hôteliers ou touristiques, ou de bureaux

Les protections ou zones de préservation

Protection agricole, paysagère, environnementale  
(r secteur seulement constructible pour de petites annexes)  
Zone naturelle à protection stricte (intérêt écologique majeur)

Abords des voies classées à grande circulation  
(recul 75m ou 100m sauf étude spécifique)  
Zone de champs électromagnétiques forts autour des lignes électriques haute-tension  
Zones de risques autour des canalisations de gaz haute-pression

Patrimoine paysager :  
EBC (Espace Bois Classé)  
Secteur de valorisation paysagère  
Espace paysager ou écologique remarquable  
Haie à caractère hydraulique  
Haie à caractère menaçant  
Haie à caractère écologique  
Haie située dans un périmètre de forage

Mare

Autre remarquable

ECH 1:10 000